

MAIRIE
de
SAINTE-CROIX

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2015

Début de séance à 19 h

6 conseillers sont présents. 1 procuration Josiane BROCAUD à Claude PONCET

Secrétaire de séance : Nadine MONGE

***Préambule.**

Alex FINESTARI co- président de l'association "Les amis du monastère" vient présenter le projet SCIC

L'association va se transformer en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Le monastère ne peut plus fonctionner sans faire de gros travaux (toiture, isolation, menuiserie,...). Après la signature d'un bail à la construction avec l'association , la SCIC pourra engager des travaux.

La SCIC continuera de défendre les mêmes valeurs.

L'ouverture à l'année permettra de pérenniser des emplois (actuellement 6.5 équivalent temps plein).

La participation de la commune à la SCIC , ainsi que celle d'autres collectivités, serait un gage de sérieux face aux financeurs.

La part sociale de la commune serait de 500.00 €, nous avons la possibilité de ne payer que 125.00 € au départ et la suite dans les deux ans.

Les risques pris sont minimes, si la société ne fonctionne pas seule la valeur des parts serait perdue. Ces parts peuvent être récupérer au bout de 5 ans.

Le conseil municipal décide que la commune prendra 5 parts de 100.00 € chacune.

Vote: 6 voix pour, 1 abstention

Nadine MONGE ne prend pas part au vote puisqu'elle fait partie du CA "des amis du monastère"

Paiement partiel ou total.

Vote: 2 voix pour la totalité, 4 pour un paiement partiel et une abstention

Nadine MONGE ne participe pas au vote.

***Délibération au département**

Une demande est faite au conseil de prendre une délibération concernant l'intervention du département pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie.

-Diagnostic et prise en charge.

-Assistance au contrat de travaux.

-Direction de l'exécution des travaux.

-Assistance aux opérations de réception.

Vote: 7 voir pour.

***Participation financière pour voyage scolaire.**

Le collège demande une participation au voyage scolaire en Italie, pour un enfant habitant la

commune. Il es accordé une aide de 60.00 €

Vote: 7 voix pour

Une autre demande est faite pour un enfant scolarisé à le MFR de Divajeu, le conseil attend plus d'infos.

Une participation financière est demandée pour les enfants scolarisés en maternelle à Die (1 400.00 € par an et par enfant) il y en a 5 cette année.

Vote: 7 voix pour

Paiement de la scolarité d'un enfant scolarisé à Die en primaire, 500.00 € pour l'année.

Vote: 7 voix pour.

La commune de Die envisage de demander une participation pour les TAP.

***Église.**

Les travaux sont arrêtés. On attend la visite du restaurateur avec une équipe du Greta. Le restaurateur est rémunéré par le Greta. L'ancien conseil avait voté une subvention de 731,47 € TTC, la somme reste acquise. Le reste sera pris en charge par la paroisse. Possibilité de subvention supplémentaire, il faut faire un dossier avant septembre, au Conseil Général.

Suite à un problème de chéneau au temple, l'entreprise Liotard fait un devis pour son intervention ainsi que pour les arbres qui menacent la sécurité des passants le long de la Sûre.

***Agence de l'eau.**

On demande aux communes de faire des économies d'eau potable. La commune envisage de mettre des boutons poussoirs aux fontaines qui n'en n'ont pas (de 70,00 € à 126,00 € selon le modèle).

Il faudra envisager l'avenir de nos bassins et trouver une solution pour le wc de l'école qui coule en continu.

Il n'y aura pas d'aide pour l'isolation de la conduite du pont (le trottoir est au CG et la conduite à la commune). La conduite passe dans le trottoir du pont. Un devis est demandé à l'entreprise Liotard.

***Assainissement :**

Pas de nouveautés depuis la réunion du 10 février 2015.

Les études de terrain pour la STEP sont bonnes.

Prise de contact pour le prêt, actuellement la caisse des dépôts serait la mieux placée.

***Réunion commission impôts directs**

Elle aura lieu le lundi 23 février 2015.

***informations diverses**

- Demande est faite aux habitants de laisser le passage sur les chemins, merci d'en avertir les livreurs et autres.

- Attention aux écoulements d'eau et à la terre qui restent sur les chemins, cela peut être dangereux.

- Il faudrait voir si d'autres personnes seraient intéressées pour cultiver le jardin de l'école avec Caroline, Joëlle et les enfants de l'école. Voir le problème de l'eau, afin qu'il n'y est pas de gaspillage (agence de l'eau oblige). A voir avant le printemps.

- Problème de fosse septique à l'école.

- Eco-phyto : Appel à projet contre l'utilisation de pesticide.

- Problème de chutes de pierres sur le chemin du Bourg (qui viennent d'un terrain appartenant à l'ONF) Il semblerait que la commune soit responsable. Il faut faire une étude des risques et

se préserver en le signalant. Pose de panneaux afin d'avertir les usagers du chemin mais aussi les baigneurs.

- Les travaux de la mairie sont toujours à l'arrêt, il y a trop d'humidité, et le toit n'est toujours pas fini.

-Séance levée à 22h00